

LA CHAMBRE REGIONALE ELIT SON NOUVEAU PRESIDENT : Monsieur MICHEL FAURE

Mesdames, Messieurs,

Ce 29 avril 2010, la famille coopérative à qui revient le tour d'assurer la présidence de la Chambre Régionale a proposé ma candidature au Conseil d'Administration. Je remercie les différentes familles qui composent notre assemblée de m'avoir accordé sa confiance pour un mandat dans le cadre duquel je souhaite prolonger et amplifier l'ambition portée par notre ancienne présidente Marcelle GAY.

Vous découvrirez dans les pages de cette édition de L'ETOILE la composition du nouveau Bureau de la Chambre Régionale.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE CHANCE POUR L'ECONOMIE FRANCAISE

Le député Francis VERCAMER a présenté ce mercredi 28 avril au gouvernement un ensemble de propositions pour développer l'économie sociale et solidaire.

Le rapport sous-titré « **l'économie sociale et solidaire, entreprendre autrement pour la croissance et l'emploi** » est composé de 3 constats, 4 orientations et 50 propositions tirées d'une cinquantaine d'auditions. Ce rapport constitue pour le député une première étape qui devra se prolonger dans le cadre des travaux d'un Conseil Supérieur de l'Economie Sociale (CSES) rénové. Rappelons que le CSES est chargé d'animer la concertation entre les pouvoirs publics et les différents secteurs de l'économie sociale et solidaire.

Certaines priorités ressortent de ce rapport :

1. L'amélioration du fonctionnement des Chambres Régionales de l'ESS en développant notamment leur rôle **dans l'animation d'agences régionales de développement économique de l'ESS**, et en généralisant le réseau des observatoires régionaux de l'ESS.

Cette proposition est une priorité de notre Chambre Régionale qui, dans le cadre de la « **plate-forme de propositions des acteurs de l'économie sociale et solidaire** » rédigée pour les dernières élections régionale, précisait :

« La Chambre Régionale mérite une reconnaissance institutionnelle réelle, à l'instar des autres chambres consulaires, par une reconnaissance accrue des missions de service public de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). **La CRESS doit pouvoir bénéficier de délégations de service public pour devenir une véritable Agence de développement économique de l'ESS**, pour participer au développement économique des territoires, favoriser le développement de nouvelles activités, concourir au développement de l'innovation sociale, soutenir le développement des nouvelles entreprises de l'ESS, échanger avec les autres modes d'organisation ».

2. La création de **deux labels** ; un label « entrepreneurs sociaux » pour reconnaître le mouvement des entrepreneurs sociaux et un label « **déclaration d'utilité sociale** » pour distinguer la finalité sociale et solidaire des activités économiques. Ce second label est le résultat de la démarche conjointe menée par les cinq organisations de l'ESS (CPCA – CJDES – CNCRESS – GNC – USGERES) pour privilégier une démarche évaluative s'appuyant sur des faisceaux d'indicateurs intégrant la détention collective de capital et la non appropriation des résultats.

Les structures de l'ESS recherchent d'autres modes d'évaluation de la richesse produite. Il est nécessaire **d'agir sur des repères communs que sont les indicateurs de mesure de l'état de notre société**, et de situer l'impact de l'ESS au regard des politiques publiques. C'est pourquoi nous avons dans notre région le projet **de créer un indice territorial de l'utilité sociale**, issu d'un faisceau d'indicateurs déterminés en commun avec la collectivité régionale.

Ce travail est fondamental. Il ne suffit plus de communiquer seulement sur les valeurs que nous partageons. Il nous faut **produire de nouvelles normes** avec pour ambition de les faire partager par le plus grand nombre.

Messieurs Marc-Philippe DAUBRESSE, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités Actives et Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat Chargé de l'Emploi auprès du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi ont d'ores et **déjà retenues 5 axes principaux** :

- Une meilleure structuration, pour une meilleure visibilité du secteur en structurant davantage le dialogue avec les pouvoirs publics.
- Travailler à une meilleure reconnaissance des entreprises du secteur par la labellisation des acteurs de l'ESS.
- Sensibiliser aux métiers de l'ESS, dans les lycées, dans l'enseignement supérieur et au-delà dans le cadre de la formation continue.
- Lever les freins à l'entrepreneuriat social.
- Aller plus loin dans l'ancrage territorial des politiques de l'ESS.

Si en l'absence à ce jour d'une vision précise des suites qui seront données par le gouvernement à ce rapport, une analyse est prématurée, nous pouvons :

- Regretter que les 50 propositions ne comprennent pas un volet sur **la reconnaissance des organisations fédérant les employeurs de l'économie sociale comme représentatives dans le dialogue sociale national et territorial**. Alors que l'USGERES, UNIFED et le GEMA réunies au sein de l'AEES (Association des Employeurs de l'Economie Sociale) représentent aujourd'hui la deuxième force patronale française aux dernières élections prudhommales, elles ne disposent pas d'une représentation dans les instances de négociation collective et les instances de concertation.
- Nous interroger sur la contradiction entre les conclusions de ce rapport qui préconise de « **créer une structure au sein de l'Etat ayant en charge l'économie sociale** » et la dissolution récente de la DIIESES au sein de la nouvelle Direction Générale de la Cohésion Sociale. Souhaitons que ce rapport permette d'envisager de revenir sur cette décision et favorise une nouvelle organisation privilégiant une approche transversale et interministérielle, répondant davantage aux problématiques de nos composantes associatives, coopératives et mutualistes.
- Souhaiter que ce rapport de Francis VERCAMER apporte à l'économie sociale et solidaire un renouveau de sa reconnaissance nationale.

Actus	p. 2 à 6
Communiqués de presse	p. 7 à 11
A lire	p. 12

ACTUS

Var

Election Mutualité Française Var

Dominique Trigon a été élu Président de la Mutualité Française Var. Il succède à Dominique Audry qui a occupé cette fonction pendant dix ans. A cinquante six ans, Dominique Trigon est Directeur de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) Var depuis 2003. Il est également administrateur de la Chambre Régionale de l'Economie sociale et solidaire.

Source : La Lettre de l'Economie Sociale du 22 au 28 avril 2010

Ouverture d'une agence Crédit Mutuel Méditerranéen à Ollioules

Avant Brignoles, le 27 avril et La Garde, en juillet, le Crédit Mutuel Méditerranéen poursuit son développement en ouvrant un 103^e point de vente à Ollioules pour répondre aux besoins de ses sociétaires-clients. Moderne et accueillante, cette agence - située au cœur de la zone d'activités des Playes - est à la hauteur des attentes des particuliers et des professionnels soucieux de choisir une banque différente, à la fois performante et citoyenne.

Implanté au 1256, avenue Jean Monnet sur la zone d'activités des Playes, l'espace de conseils et de services s'étend sur plus de 220 m² et offre à tous les sociétaires-clients une vision à la hauteur des ambitions de l'établissement mutualiste régional : conviviale, idéalement située et moderne. « Notre agence est constituée d'une équipe de quatre personnes* formées pour répondre aux attentes de tous nos sociétaires, actuels et futurs », se félicitent Richard Tognetti, président du conseil d'administration et Jean-François Sébastia, directeur de la caisse multipolaire de l'Ouest Varois (regroupant deux autres points de vente à Sanary-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages). Et d'ajouter : « pour optimiser l'écoute et la relation client, nous proposons une grande amplitude d'horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h et le samedi de 9h15 à 12h15. De même, afin de permettre à tous de faire rapidement les opérations de retrait, de dépôt, 2 automates sont accessibles 7j / 7 de 6h à 21h ».

Dans cette commune de plus de 14 000 habitants, le Crédit Mutuel Méditerranéen s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels. Fidèle à ses valeurs fondatrices, il entretient aussi des relations privilégiées avec secteur de l'économie sociale (associations et comités d'entreprise).

A la tête de cette agence, Emmanuelle Ragoni, peut aussi compter, en plus de ses collaborateurs, sur le professionnalisme des 12 membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance (tous bénévoles) de la multipolaire de l'Ouest Varois. Acteurs sociaux et économiques de la ville, ces derniers connaissent particulièrement bien les attentes et les particularités des habitants de l'Ouest Var.

Source : Crédit Mutuel Méditerranéen – Fabrice Le Ru – Tél : 04 91 23 74 87 - lerufa@cmsem.creditmutuel.fr

Assemblée Générale du CROS Provence-Alpes

L'Assemblée Générale du CROS Provence-Alpes avait une saveur toute particulière cette année puisqu'elle a débuté par la visite du Centre Régional de Ressources et de Formation. Ce nouveau bâtiment, construit par le CROS à Cabriès, sera opérationnel dès le début du mois de mai. Il va permettre au CROS Provence-Alpes de s'inscrire plus encore dans une démarche d'aide renforcée aux associations sportives et aussi faciliter leur évolution vers la professionnalisation de leur fonctionnement. Dans son rapport moral, Alain Fisher, Secrétaire Général, a particulièrement mis en avant les 5 objectifs prioritaires du CROS : développer sa mission d'intérêt général, aider au développement de l'emploi associatif, renforcer le développement de la vie associative, contribuer au rayonnement du sport de haut niveau et communiquer au bénéfice du mouvement sportif. Pierre Mariné a, pour sa part, largement insisté sur l'importance du mouvement sportif en PACA et les valeurs essentielles que le sport associatif véhiculait souhaitant par la-même être entendu et compris par les décideurs. Son discours, ensuite, a porté sur deux enjeux d'avenir qui lui tiennent particulièrement à cœur : les relations avec l'Etat et les Collectivités et la professionnalisation des structures sportives.

Source : CROS Provence-Alpes

Paca

Actions de volontariat pour l'été 2010 - APARE

L'APARE organise au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Ecosse et en Italie, des chantiers de restauration du patrimoine bâti et naturel, en partenariat avec l'Etat français et les collectivités locales. Au total 21 sites, protégés ou non au titre des Monuments historiques, permettent la découverte d'un riche patrimoine régional et une expérience humaine unique au sein d'un groupe international. En partenariat avec le CME, l'APARE donne également l'opportunité à des étudiants et jeunes professionnels de contribuer à des projets au service du développement des territoires, tout en valorisant leur formation et en développant leur expérience professionnelles, à travers les campus euro-méditerranéens pour l'environnement et le développement durable. 7 campus, véritables ateliers pluridisciplinaires d'étude de terrain, sont proposés cet été en France, en Italie, au Maroc, en Tunisie, en Algérie, autour du développement de l'écotourisme et du patrimoine.

Source : APARE - Renseignements : www.apare-gec.org

Formation gratuite APEAS

Lorsque le fondement d'une activité est le bénéfice social et humain, le marketing peut-il servir ses enjeux de développement ? Faire du « marketing solidaire », est-ce possible ? Proposer un marketing solidaire, c'est proposer des moyens pour mettre en pratique le positionnement particulier d'une activité : comment décliner un projet en stratégie commerciale et de communication, sans le dénaturer ? La mise en œuvre d'un marketing solidaire offre une utilité pratique : il s'agit d'affronter la réalité de son environnement, de rencontrer ses publics, d'assurer sa viabilité économique, d'accroître sa visibilité, de mobiliser des soutiens... Ces formations sont prises en charge par le Conseil Régional Paca et Uniformation, dans le cadre de l'action de professionnalisation des dirigeants de TPE de l'Économie Sociale et solidaire.

Formation Communication et Commercialisation de Projet :

- Marseille les 7 et 8 octobre 2010
- Nice les 21 et 22 octobre 2010
- Avignon les 04 et 05 novembre 2010
- Toulon les 02 et 03 décembre 2010

Source : APEAS – www.apeas.fr

Les associations du secteur sanitaire et social en région

68 632, c'est le nombre de salariés employés par les associations sanitaires et sociales en Paca lesquelles ont connu un taux de croissance de l'emploi de 39,3 % dans la période 2000-2008 ; une évolution nettement supérieure à la moyenne nationale. La Corse compte 4 297 salariés employés dans le secteur associatif sanitaire et social et a connu un taux de croissance de 41,3% dans la période 2000-2008 ; une évolution très nettement supérieur à la moyenne nationale. En 2009, l'Uniopss a établi une coopération avec le réseau associatif Recherches & Solidarités qui a donné lieu à la réalisation de deux études nationales : l'emploi associatif dans l'ensemble du secteur sanitaire et social, l'emploi associatif dans l'aide à domicile. Ses travaux ont fait l'objet d'une présentation en atelier, lors du congrès de l'Uniopss, à Lyon, les 27, 28 et 29 janvier 2010. A cette occasion, avait été annoncée la déclinaison régionale de ces données consacrées spécifiquement au secteur associatif sanitaire et social. C'est chose faite avec cette nouvelle production qui fournit pour nos deux régions Paca et Corse, des informations fiables, récentes et détaillées sur les créations d'associations et sur les emplois associatifs.

Source : URIOPSS – www.uriopss-paca.asso.fr

Paca

Signature de la charte « Favoriser l'installation en coopérative en PACA »

Le 22 mars 2010, la charte « Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs par une meilleure implication dans les coopératives » a été signée par Olivier Pascal, président de JA PACA et Max Coq, président de Coop de France Alpes Méditerranée. Le résultat concret : un plan d'actions qui se mettra en place au cours de l'année 2010.

Cette signature est l'aboutissement d'un travail mené au cours de l'année 2009, sur le thème de l'installation des jeunes agriculteurs et du soutien que les coopératives peuvent apporter à ces installations. Ce travail de recueil d'informations et analyse de l'existant s'est appuyé sur des enquêtes auprès des coopératives et auprès d'un panel de jeunes agriculteurs. Il a été piloté par un groupe de travail composé de professionnels (administrateurs de coopératives, jeunes agriculteurs). Il a permis de faire le point des actions menées en PACA, par les coopératives en direction des jeunes agriculteurs et de mieux comprendre les attentes des jeunes agriculteurs vis-à-vis des coopératives.

Plus d'informations sur www.coopdefrance-alpesmediterranees.coop.

Source : www.coopdefrance-alpesmediterranees.coop

France

En période d'assemblée générale, un rappel sur le rapport spécial et les conventions réglementées

Toutes les associations ayant une activité économique et/ou recevant plus de 153 000 € de subventions publiques doivent présenter à leur assemblée générale, pour l'exercice écoulé : les comptes de l'année passée, le cas échéant, le rapport général relatant l'accomplissement de la mission du commissaire aux comptes, le rapport spécial sur les conventions réglementées. Le rapport spécial énumère : les conventions intervenues entre l'association et l'un de ses administrateurs, les conventions entre l'association et les personnes morales ayant des administrateurs communs, les conventions entre l'association et les sociétés, lorsqu'un des administrateurs de l'association est également le dirigeant ou l'actionnaire à plus de 10 % de la société.

Le rapport spécial doit être approuvé lors de l'assemblée générale de l'association.

Source : afim n° 3693 (agence fédérale d'information mutualiste)

Regroupement en vue pour cinq mutuelles

La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) et quatre autres mutuelles de fonctionnaires, membres de l'union de représentation Unités, ont pour projet de créer en 2011 une union mutualiste de groupe (UMG). Ce rapprochement concernerait près de 6 millions de personnes protégées.

« La création de l'UMG devrait renforcer notre assise financière et la nécessaire solidarité entre nos mutuelles à l'approche de la mise en œuvre de Solvabilité 2, en 2012 », explique Thierry Beudet. Cette union permettrait également de « développer des synergies opérationnelles » entre les groupements. Pour y parvenir « nous devons concilier nos identités respectives et nos affinités communes », souligne le président de la MGEN.

Source : afim n° 3693 (agence fédérale d'information mutualiste)

France

Ensemble, reconstruisons Haïti

Face à l'ampleur des dégâts provoqués par le séisme du 12 janvier, le Crédit Mutuel mobilise ses forces vives pour exprimer sa solidarité à la population haïtienne. Le Conseil confédéral a donné son feu vert à cette action de solidarité qui va privilégier des actions concrètes : des réponses immédiates à des situations de précarité, mais aussi des projets de construction sur un plus long terme. Pour cela, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel s'appuie sur deux atouts qui lui permettent d'intervenir utilement dans le pays : sa Fédération Antilles-Guyane en contact direct avec la réalité haïtienne ; une association, « Saint Martin Avenir et Développement », qui intervient déjà depuis plusieurs années en Haïti et dispose de sérieux relais sur le terrain. (...) La Fondation du Crédit Mutuel, placée sous l'égide de la Fondation de France, assurera la centralisation de la collecte.

Source : La Lettre de l'Economie Sociale du 22 au 28 avril 2010

Concours Photo CIDES-CHORUM

Chorum et son pôle de recherche et d'action CIDES lancent un concours de photographies.

L'objectif de l'appel lancé par CIDES, « Photographier le travail dans l'économie sociale », est de valoriser la diversité de métiers et le professionnalisme présents dans l'ESS, notamment par la réalisation d'une exposition présentant les photographies sélectionnées.

Ces photographies pourront aussi bien représenter des animateurs en train de mener une action culturelle avec des enfants, des entraîneurs sportifs lors d'une séance de sport collectif, des personnels hospitaliers auprès de patients, des éducateurs spécialisés ou éducateurs de jeunes enfants auprès de personnes handicapées ou en difficulté sociale, des intervenants dans une action sociale de quartier, des aides à domicile, que des métiers moins « visibles » (personnel d'accueil, de service, traitement administratif des dossiers dans une mutuelle...) ou moins traditionnellement associés à l'économie sociale (jardinage, bâtiment, activités commerciales, dans le cadre des entreprises d'insertion, des SCOP...), sans exclusion de fonctions ni de métiers. Le premier prix sera de 3 000 €, le second prix de 1 500 €.

Pour participer :

❶ Télécharger le dossier de participation :

http://cides.chorum.fr/cides/f_actus/a_1751dabc1300096d/Photographier-le-travail-dans-l-economie-sociale-et-solidaire.html

❷ Remplir les autorisations du photographe et de chaque personne photographiée et identifiable pour que la photographie soit utilisée et diffusée

❸ Envoyer les CD contenant les photographies et l'ensemble des documents demandés, avant le lundi 17 mai 2010, à 16 heures, cachet de la poste faisant foi, par courrier postal à :

Emmanuelle Paradis - Chorum – CIDES

56-60 rue Nationale- 75013 Paris

Plus d'informations sur <http://cides.chorum.fr>

Source : CIDES-CHORUM

Autodiagnostic discriminations et diversité : 1^{er} résultats de l'outil mis en place par CJDES

Le CJDES présente les statistiques 2009 de son outil d'autodiagnostic en ligne. Ces statistiques, reflètent des perceptions des acteurs, peuvent aider les dirigeants comme les pouvoirs publics à orienter leurs efforts pour lutter contre les discriminations et avancer vers l'égalité réelle dans l'entreprise. Quelques résultats : les organismes publics et parapublics obtiennent les meilleurs résultats. L'influence du statut, et des procédures qu'il impose, sont logiquement favorables à l'égalité de traitement ; suivent ensuite les entreprises de l'économie sociale : les mutuelles, les associations, puis les coopératives, au même niveau que les SA et les SARL. Les mutuelles obtiennent un résultat déséquilibré : les objectifs affichés sont reconnus par les acteurs, davantage que les résultats effectifs et surtout les procédures. Les associations obtiennent de bons résultats, mais un travail semble nécessaire sur la mise en place de procédures.

Source : La lettre d'information n° 118 de la CPCA

France

Fonds d'aide aux associations étudiantes par la LMDE

Vous faites partie d'une association étudiante et vous avez un projet associatif ? La Mutuelle des Etudiants met en place un fonds d'aide financier, logistique et médiatique pour vous aider à réaliser vos projets. Afin de promouvoir la citoyenneté en milieu étudiant et de valoriser la démarche associative, la LMDE peut désormais vous soutenir dans vos démarches et vos financements. Une commission d'attribution, composée d'élus étudiants LMDE et de référents administratifs (communication, partenariats...) se réunit tous les deux mois. Vous pouvez solliciter le Fonds d'Aide aux Associations Etudiantes si : vous faites partie d'une association étudiante, vous désirez promouvoir un projet d'intérêt général pour la population étudiante, vous partagez les valeurs fondamentales défendues par la LMDE : démocratie, partage, solidarité et autonomie.

Source : Piles Infos

Taxe IFRER : la mobilisation a porté ses fruits

La mobilisation des radios associatives, qui en très grand nombre ont saisi leurs députés et sénateurs dès réception de notre appel contre la nouvelle taxe sur les émetteurs, avait largement trouvé écho au cours des travaux parlementaires. L'exonération des radios associatives est aujourd'hui annoncée par Christine Lagarde.

Dans une lettre à Emmanuel Boutterin, président du SNRL, le ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi rappelle que *"l'article de la loi n°2009-1673 du 30 décembre 2009 pour la loi de finances pour 2010 a prévu la création d'une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux qui s'applique notamment aux stations radioélectriques relevant de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Le montant de l'IFER pour cette catégorie de stations est fixé à 220 euros par station radioélectrique"*.

L'argumentation du SNRL et la mobilisation des radios, avec le soutien de l'amendement de la commission culture du Sénat et adopté par la Haute Assemblée ont donc bien porté leurs fruits puisque le ministre poursuit en déclarant que : *"Par ailleurs, les redevables de l'IFER sur les stations radioélectriques sont les personnes qui disposent de ces stations pour les besoins de leur activité professionnelle."*

Dans ces conditions, les radios associatives qui n'exercent pas d'activité lucrative ne sont pas considérées comme exerçant une activité professionnelle.

Aussi, comme en matière de taxe professionnelle), les radios associatives non lucratives ne sont pas redevables de l'IFER. En conséquence, la création de l'IFER ne modifie pas la situation des radios associatives qui n'étaient pas soumises à la taxe professionnelle car elles n'exerçaient pas d'activité lucrative."

Art.1447 du CGI, documentation de base 6E 12, n°5 et suivants

Le Syndicat National des radios libres se réjouit de cette décision qui satisfait pleinement ses demandes, et félicite les radios associatives qui par leur mobilisation ont permis ce succès.

Source : Lettre des Radios Libres

Europe

Service Civil Européen

Voyages et échanges avec d'autres cultures du Vieux Continent, et au-delà, devraient pouvoir faire partie intégrante de l'éducation de tous les Européens avant leur entrée dans l'âge adulte et le monde professionnel. Ce que favorise le SVE, service de volontariat européen, un dispositif de l'Union à découvrir, et à exploiter !

Peuvent se porter volontaires, les jeunes entre 18 et 30 ans, être légalement résident dans un des pays participant au programme et partir hors du pays de résidence. Il n'est requis aucune formation, expérience, diplôme ou connaissance linguistique, le volontaire doit néanmoins participer à un cycle de formation spécifique comprenant une mise à niveau préalable au départ, une session) l'arrivée dans le pays d'accueil, une réunion à mi-parcours et une finale.

Pour tous renseignements : en PACA, quatre organisations de coordination se mettent à disposition des jeunes ou des futures associations d'accueil, pour les informer et les aider tout au long de leur démarche. Il s'agit d'ADCEI, spécifiquement tournée vers le domaine culturel, et Eurocircle à Marseille ; de Pistes solidaires à Fréjus et Chantier de jeunes PACA à Cannes.

Source : Midi Mut n° 125



COMMUNIQUÉ

Paris, le 14 avril 2010

Le Groupement National de la Coopération élit son président

Le Bureau du Groupement National de la Coopération (GNC), désigné par le Conseil d'Administration du 3 mars 2010, a procédé à l'élection de son président le 7 avril 2010.

Jean-Claude Detilleux a été renouvelé à la présidence du Mouvement coopératif français pour un mandat de deux ans. A ce titre il poursuivra ses mandats de vice-président du Conseil supérieur de la Coopération, et d'administrateur de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI). Il est vice-président délégué en charge du rayonnement des valeurs coopératives au sein du Groupe Crédit Coopératif. Il est également président de la Fondation Crédit Coopératif.

Le trésorier et le secrétaire sont, respectivement, **Loïc Pelletier** (Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs) et **Alain Bonamy** (Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans).

Le Bureau accueille également un nouveau membre, en la personne de **François Pérol**, Président du Directoire de BPCE, l'organe central des groupes bancaires coopératifs Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

Composition du Bureau du Groupement National de la Coopération

- Jean-Claude Detilleux – Vice-Président délégué du Groupe Crédit Coopératif
- Alain Bonamy - Secrétaire Général de la Fédération française des coopératives et groupements d'artisans - F.F.C.G.A.
- Guy Leclerc - Président de la Fédération des enseignes du Commerce Associé - F.C.A.
- Jean-Louis Dumont - Vice-Président de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM - F.N.S.C.HLM.
- Patrick Lenancker - Président de la Confédération Générale des SCOP - C.G.SCOP
- Philippe Mangin - Vice Président de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles - C.N.M.C.C.A.
- Loïc Pelletier - Membre du Comité Exécutif – Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs - F.N.C.C.
- François Pérol - Président du Directoire de la BPCE
- Etienne Pflimlin - Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel - C.N.C.M.

Le Bureau du GNC a aussi confirmé la priorité donnée à l'organisation d'**Assises de la Coopération le 25 octobre 2010** afin d'améliorer la visibilité du modèle de gouvernance des entreprises coopératives.

Le Groupement National de la Coopération (GNC), organisation représentative du mouvement coopératif français

Il est la voix de plus de 21 000 entreprises coopératives françaises, majoritairement des PME, présentes dans la plupart des secteurs d'activité et de près d'un million de salariés qu'elles emploient. Les entreprises coopératives pèsent plus de 257 milliards d'€ de chiffre d'affaires cumulé.

Les coopératives sont des sociétés de personnes, centrées sur l'homme, sur le service qu'elles apportent à leurs sociétaires. Elles ne visent pas le profit pour une distribution de dividendes. Elles pratiquent la démocratie économique, en étant contrôlées par leurs sociétaires, qui élisent leurs dirigeants, selon le principe une personne, une voix. Elles sont régies par des règles de solidarité, de répartition équitable des résultats et de responsabilité envers la communauté. Elles sont une composante de l'économie sociale.

www.entreprises.coop

Contact presse :
Chrystel Giraud-Dumaire
01 42 93 59 59
chrystel.giraud@entreprises.coop



Le 26 février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face à la crise, les coopératives prennent leurs responsabilités !

Les trois coopératives, CAM 56, Coopagri Bretagne et Union Eolys viennent d'annoncer leur intention de fusionner leurs activités pour donner naissance à une nouvelle coopérative, réunissant 20 000 adhérents, employant 6 000 salariés et forte d'un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros.

Coop de France salue cette initiative ainsi que la grande lucidité qui anime les dirigeants de ces trois coopératives.

Comme l'avait souligné Philippe Mangin à l'occasion du Congrès de Coop de France, les coopératives réagissent à la crise. Dans toutes les régions, elles sont « sur le pont ».

Les fusions ou alliances sectorielles ne visent rien d'autre que de trouver des réponses à la dérégulation dramatique des marchés agricoles, la volatilité des prix qu'elle a déclenchée et la concurrence exacerbée, européenne et mondiale, qu'elle entraîne.

Face aux difficultés de leurs adhérents agriculteurs, les coopératives mettent tout en œuvre pour :

- Diminuer leurs coûts d'intermédiation en recherchant des économies d'échelle
- Améliorer leur assise financière pour mieux maîtriser les risques majeurs des aléas des marchés
- Augmenter leur pouvoir de négociation face à des clients toujours plus concentrés
- Renforcer leurs moyens de recherche-innovation pour répondre aux grands défis lancés à l'agriculture.

Coop de France, à l'ouverture du Salon de l'Agriculture, tient à redire au Gouvernement combien toute cette mobilisation des coopératives mérite soutien et action volontariste pour la reconstruction d'une politique agricole moderne et ambitieuse.

Contact presse : yves.boulay@coopdefrance.coop

Tél : 01 44 17 57 70

Mobile : 06 30 42 74 43

Coop de France en bref :

Président : Philippe Mangin

Directeur Général : Yves Le Morvan

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 3 000 coopératives et 1 600 filiales
- 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 12 500 cuma
- 150 000 salariés directs
- ¾ des 600 000 agriculteurs détiennent du capital dans une ou plusieurs coopératives

19 avril 2010

Crédit Mutuel Méditerranéen

25,4 millions d'euros de résultat net en 2009

Banque mutualiste et coopérative régionale, le Crédit Mutuel Méditerranéen a poursuivi son développement en 2009 malgré un contexte économique et financier de crise. L'activité bancassurance des 102 points de vente répartis sur les régions Provence-Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et Principauté de Monaco, a ainsi permis de réaliser en 2009 un résultat net de 25,4 millions d'euros. Pierre Filliger, Président et Lucien Miara, Directeur Général sont heureux de vous présenter aujourd'hui, lundi 19 avril, le résultat 2009 du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Un réseau de proximité

A l'écoute de son environnement, le Crédit Mutuel Méditerranéen a renforcé le maillage de son territoire et accentué la qualité et la proximité de ses relations avec les sociétaires-clients en ouvrant, malgré le contexte économique et financier défavorable, de nouvelles caisses locales et des points de vente.

En 2009, plusieurs nouvelles caisses locales ont ainsi vu le jour : La Trinité (Alpes-Maritimes), Nice Garnier (Alpes-Maritimes) et Villeneuve-Lès-Avignon (Gard). De plus, des agences - rattachées au Crédit Mutuel agricole et rural Provence Languedoc - ont intégré le 1^{er} janvier 2009 le réseau du Crédit Mutuel Méditerranéen à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Avignon (Vaucluse), Manosque Centre (Alpes-de-Haute-Provence) et Pertuis (Vaucluse).

Ce mouvement va s'accélérer en 2010 avec l'ouverture de nouveaux points de vente en Provence Alpes Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon : Brignoles (Var), Cannes Les Broussailles (Alpes-Maritimes), La Garde (Var) et Ollioules (Var). Et en 2011, sont prévus : La Valette-du-Var (Var), Le Pontet (Vaucluse), Marseille Château Gombert (Bouches-du-Rhône), Marseille Saint-Antoine (Bouches-du-Rhône), Mauguio (Hérault), Pézenas (Hérault)...

Une croissance continue

Dans un environnement de récession se traduisant par une stagnation de l'épargne bancaire (après une année 2008 record), une faible reprise de l'épargne non bancaire et un redémarrage tardif des crédits au second semestre, le moral et les indicateurs sont au beau fixe au Crédit Mutuel Méditerranéen avec des performances globales historiquement hautes en 2009. « 2009 est une année de référence avec un PNB en hausse de 34,2 % à 168,9 M€, soit son plus haut niveau historique », Pierre Filliger, président et Lucien Miara, directeur général, soulignent les performances en 2009. Le résultat net part du groupe a lui été multiplié par 2 à 25,4 M€ (contre 13,4 M€ en 2008) et le résultat brut d'exploitation a progressé de 130,6 % à 48,2 M€, contre 20,9 M€.

Les effets de la crise ont été surmontés dans la mesure où la banque mutualiste régionale s'est recentrée d'une part sur ses métiers de base de banque et d'assurance de détail et d'autre part a stabilisé son coût du risque de gestion.

En 2010, le Crédit Mutuel Méditerranéen entend faire de la caisse locale « le lieu central de sa valeur ajoutée grâce à une proximité forte avec ses sociétaires ».

communiqué de
presse



Crédit mutuel
méditerranéen

Pierre Filliger,
Président.
Lucien Miara,
Directeur général.

service
communication

Michel Palacio,
chargé de mission Secrétariat
général / Communication
04 91 23 71 19

Fabrice Le Ru,
chargé de communication
04 91 23 74 87

Annie Puglia,
assistante de communication
04 91 23 72 65

Fax : 04 91 23 72 67
lacom@cmsem.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

494, avenue du Prado
13008 Marseille

Lucien Miara,
Directeur général.

service
communication

Michel Palacio,
chargé de mission Secrétariat
général / Communication
04 91 23 71 19

Fabrice Le Ru,
chargé de communication
04 91 23 74 87

Annie Puglia,
assistante de communication
04 91 23 72 65

Fax : 04 91 23 72 67
lacom@cmsem.creditmutuel.fr



494, avenue du Prado
13008 Marseille

communiqué de
presse



Crédit mutuel
méditerranéen

Pierre Filliger,
Président.

Une banque différente

Banque mutualiste et coopérative régionale, le Crédit Mutuel Méditerranéen investit la majorité de ses excédents dans le développement économique local. Comme le rappelle Pierre Filliger : *“notre banque se distingue de la plupart des autres établissements financiers par son souci constant de soutenir, au niveau régional, les projets des acteurs de l'économie sociale et les créateurs d'entreprises de proximité. Nos actions de mécénat concernent également chaque année plus de 400 associations sur l'ensemble de notre territoire”*.

Les principaux chiffres clés au 31 décembre 2009 (un encadré)

• Fonds propres	411 M€ (+ 14,6 %)
• Epargne	5 874 M€ (+ 3,9 %)
• Crédit	4 479 M€ (+ 1,3 %)
• Résultat net	25,4 M€ (+ 82,6 %)
• Nombre de clients	352 773 (- 0,5 %)
• Nombre de sociétaires	295 005 (+ 0,9 %)
• Nombre de points de vente	102 dont 85 caisses locales
• Nombre de GAB	204
• Nombre d'élus (administrateurs et surveillants)	1 251
• Nombre de salariés	1 110 dont 919 dans le réseau

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter :

Fabrice Le Ru : lerufa@cmsem.creditmutuel.fr • au 06 60 81 64 24

Une activité soutenue

En 2009, l'activité a été soutenue tant dans les domaines de l'épargne, du crédit que dans les produits d'assurances ». Les chiffres le confirment :

- **l'épargne** a connu une progression de son encours total de 3,9 % à 5 874 millions d'euros avec une croissance de 2 % pour les dépôts gérés (4 029 M€), de 5,8 % pour l'épargne assurance (1 371 M€) et de 17 % pour l'épargne financière (474 M€).

- **les crédits** sont également en hausse de 2,14 % à 4 479 M€ millions d'euros d'encours, contre 4 385 M€ en 2008. Par contre, en raison de la crise, la production annuelle a stagné. Comme l'an dernier, elle a représenté 804 M€.

- enfin, en ce qui concerne **l'assurance dommage** (IARD), le nombre de contrats souscrits a augmenté de 7,5 % pour un total de 343 470 contre 319 400 en 2008. La qualité des prestations proposées en termes de couverture et de protection, mais aussi la compétitivité des tarifs, expliquent l'intérêt croissant des sociétaires pour ces produits d'assurances.

Une forte implication des salariés et des élus

Ces bons résultats, le Crédit Mutuel Méditerranéen les doit aux qualités professionnelles des 1 110 salariés, bénéficiant de formations (6 % de la masse salariale allouée en 2009 contre 4,5 % en moyenne dans la profession bancaire) et aux 1 251 élus (administrateurs et surveillants).

Au cours du dernier exercice, 983 salariés (460 hommes et 523 femmes) ont été formés. Ces modules ont représenté 36 300 heures de formation (contre 30 000 heures en 2008) pour un budget de 1,17 millions d'euros.

Le plan de formation a été décliné d'une part en filière métiers : conseillers commerciaux, chargés de clientèle, managers et directeurs... afin d'accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et d'autre part en actions de formation stratégiques et réglementaires.

En ce qui concerne les élus, plus de 500 d'entre eux ont participé aux réunions de formation et d'information proposées. Bénévoles, ces derniers sont garants de la qualité de notre banque coopérative et mutualiste.

La crise

Déroute bancaire, déséquilibres financiers internationaux, impasse d'un modèle de croissance inégalitaire, montée de la contrainte écologique: ces quatre aspects de la crise sont distincts, mais complémentaires. Et chacun appelle des réponses spécifiques.

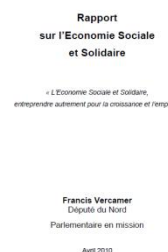
Alternatives Economiques – 9,5€

Hors série Poche – En kiosque ou sur le site www.alternatives-economiques.fr



Rapport Vercamer

Le député Francis Vercamer a remis, mercredi 28 avril, à Marc-Philippe Daubresse et Laurent Wauquiez, le rapport sur le développement de l'économie sociale. Les ministres ont annoncé cinq axes pour valoriser ce secteur économique majeur en termes d'emploi. Représentant 9,8 % de l'emploi salarié et 7 à 8 % du PIB en France, l'économie sociale et solidaire présente d'importants atouts pour soutenir la croissance et l'emploi. Le Premier ministre a souligné l'intérêt que porte l'Etat à ce secteur en annonçant que 100 millions d'euros du Grand Emprunt seraient dédiés à son développement, et en confiant à Francis Vercamer la mission de définir les moyens à mettre en œuvre.



En téléchargement gratuit sur <http://www.vercamer.fr/pdf/2010/04/rapport-ess-f-vercamer.pdf>